

Calendrier de collecte Matières résiduelles 2024

Municipalité
de Grand-Métis

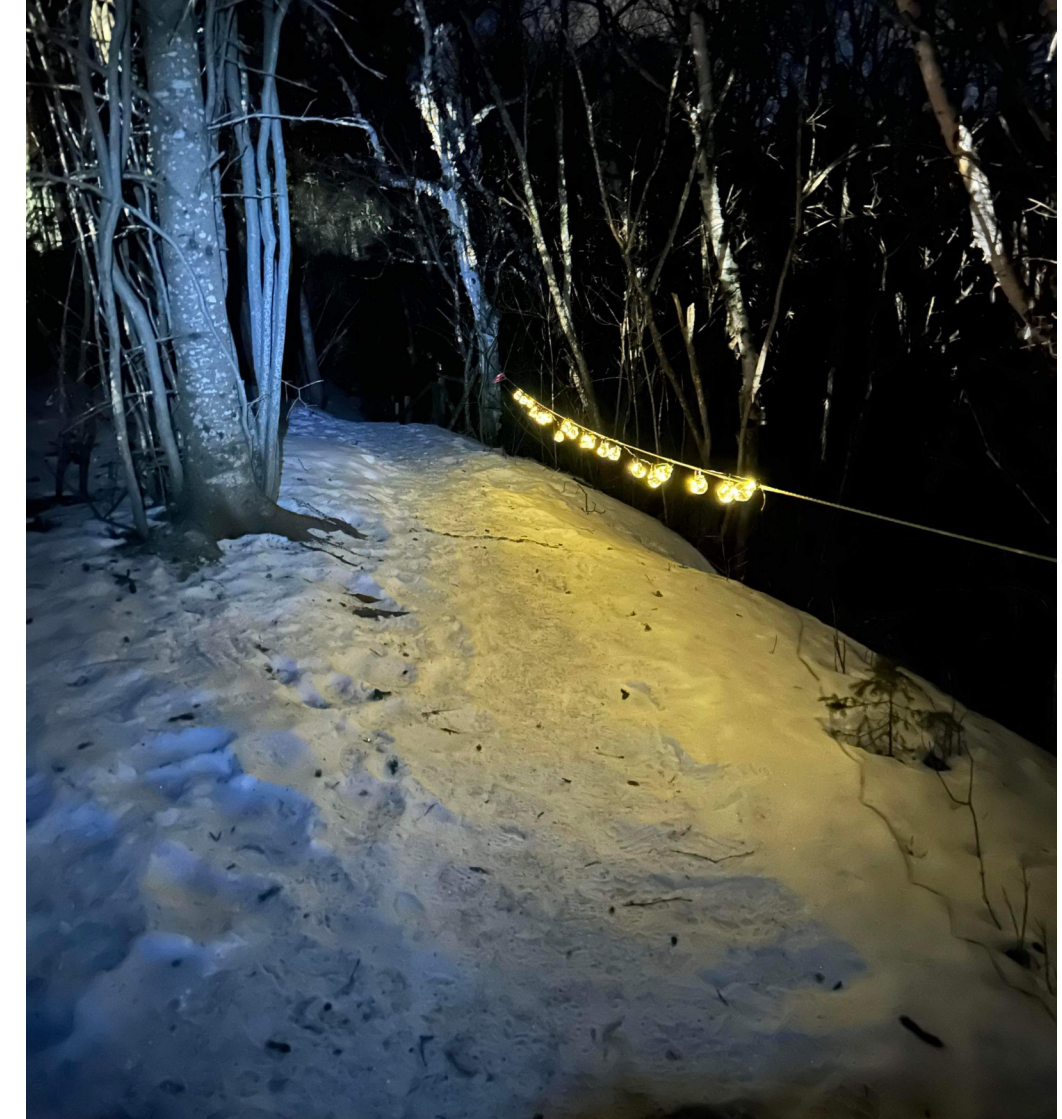
Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

INFO-MUNICIPALE



Horaire du bureau municipal

Administration

Du lundi au jeudi
8h30 à 12h00
13h00 à 16h30

Urbanisme

Les lundis AM
8h30 à 12h00

Inspecteur ABSENT lundi 5 mars

Municipalité de Grand-Métis

70, chemin kempt
Grand-Métis (Qc)
G0J 1Z0
Téléphone : 418 775-6485
Télécopieur : 418 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca
www.municipalite.grand-metis.qc.ca

Les prochaines séances du conseil 2024

Le lundi 11 mars 2024 à 19h00
Le lundi 8 avril 2024 à 19h00



MARS 2024

Municipalité de Grand-Métis

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Qc)
G0J 1Z0
Téléphone : 418 775-6485

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Qui sont vos Élus/es?

Ce mois-ci, faisons connaissance avec le maire, monsieur Marc-André Larrivée.

Originnaire d'ici, c'est en 2014 que j'achète le chalet familial au bord du fleuve à Grand-Métis pour en faire ma maison de retraite et y rester. J'adore admirer les vagues, les oiseaux et les magnifiques couchés de soleil tout en faisant cuire un bon saumon sur mon fumoir. Maintenant grand-papa de 6 beaux petits enfants, dont des triplets, je prends beaucoup de plaisir à m'amuser avec eux, ce qui me rend fier, me garde jeune et me donne de l'énergie pour passer à travers les épreuves de la vie.

Une des causes qui me tient le plus à cœur est la prévention du suicide. Il est important de ne pas préjuger de la gravité ou de la sincérité des idées suicidaires. Ensemble, nous pouvons tous être des préventionnistes. Je vous invite à vous rendre sur le site de <https://www.infosuicide.org/guide/depasser-les-idees-recues/mythes>.

Qu'est-ce qui m'a amené à devenir maire? Je voulais que la municipalité de Grand-Métis ait son identité propre à elle. Travailler de pair avec le conseil municipal pour projeter la municipalité de Grand-Métis dans l'avenir, appeler aux changements positifs dans la communauté pour développer davantage des services aux citoyens.

Ce qui me plaît le plus dans mon rôle de maire est de côtoyer les gens, de parler de leurs besoins, de leurs rêves, et d'aller chercher les appuis politiques en ce sens.

Mon principal objectif à réaliser pendant mon mandat est d'attirer de nouvelles familles et de développer un nouveau quartier résidentiel.

Bien que mes intentions rencontrent leurs lots de défis, je demeure un homme de cœur, un homme de projet.

Votre dévoué, Marc-André Larrivée, maire de Grand-Métis



Vos ÉLUS

Marc-André Larrivée, maire

Suzie Ouellet, conseillère no. 1

Philippe Carroll, conseiller no. 2

Jocelyn Fournier, conseiller no. 3

Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4

Jacques Vachon, conseiller no. 5

Anne-Marie Martel, conseiller no. 6

Mars 2024

HEURES DES MARÉES / POINTE AUX CENELLES

Jour	Heure	Mètres	Jour	Heure	Mètres
1 ven	525	3.3	16 sam	621	3.5
	1140	1		1303	0.9
	1744	2.9		1903	2.6
	2335	1		42	1.2
2 sam	606	3.2	17 dim	726	3.2
	1232	1.2		1428	1.2
	1830	2.6		2013	2.4
	16	1.2		153	1.4
3 dim	656	3.2	18 lun	847	3.1
	1341	1.3		1602	1.3
	1931	2.4		2144	2.3
	110	1.4		328	1.5
4 lun	801	3.1	19 mar	1016	3.1
	1509	1.4		1718	1.2
	2054	2.3		2308	2.4
	227	1.4		450	1.4
5 mar	922	3.2	20 mer	1126	3.2
	1632	1.3		1809	1.1
	2220	2.4		1	2.6
	357	1.4		547	1.2
6 mer	1042	3.4	21 Jeu	1214	3.4
	1735	1.1		1845	1
	2327	2.7		38	2.9
	513	1.1		631	1
7 Jeu	1148	3.7	22 ven	1252	3.5
	1825	0.8		1914	0.9
	20	3		110	3.1
	612	0.7		709	0.8
8 ven	1240	4	23 sam	1325	3.5
	1909	0.5		1940	0.8
	107	3.4		139	3.3
	704	0.4		744	0.7
9 sam	1327	4.2	24 dim	1357	3.5
	1949	0.3		2005	0.8
	152	3.7		209	3.5
	752	0.2		817	0.6
10 dim	1411	4.3	25 lun	1428	3.5
	2029	0.1		2030	0.7
	235	4		239	3.7
	840	0		850	0.5
11 lun	1456	4.3	26 mar	1459	3.5
	2108	0		2056	0.7
	318	4.1		310	3.7
	927	0		923	0.6
12 mar	1541	4.1	27 mer	1530	3.4
	2147	0.1		2124	0.7
	400	4.1		342	3.7
	1015	0		958	0.7
13 mer	1627	3.8	28 Jeu	1603	3.2
	2226	0.3		2153	0.7
	443	4		415	3.7
	1104	0.2		1035	0.8
14 Jeu	1715	3.4	29 ven	1639	3
	2306	0.6		2225	0.9
	529	3.8		451	3.6
	1158	0.5		1116	0.9
15 ven	1806	3	30 sam	1720	2.8
	2350	0.9		2301	1.1
	532	3.4		532	3.4
	1207	1.1		1207	1.1
16 sam	1303	0.9	31 dim	1808	2.6
	1903	2.6		2344	1.2
	42	1.2			
	726	3.2			

Des fleurs naturelles dans nos cimetières

Les Élus/es de la municipalité de Grand-Métis sont soucieux de faire un geste pour préserver la planète. Un des gestes qui leur est à cœur est de tenter de réduire au minimum les fleurs de plastiques déposées sur les tombes des défunts.

En effet, les fleurs de plastique se détruisent avec le temps, les intempéries, le gel et le soleil lors des chaudes journées d'été. Plein de morceaux et particules se retrouvent alors dans la nature. Ces morceaux et particules sont composés principalement de plastique et de broche d'acier. Hormis la pollution que cela produit, ces matériaux peuvent même se retrouver dans la nourriture des animaux de ferme puisqu'ils risquent d'être emportés par le vent, dans les champs lors de la coupe des foins ou encore dans les pâturages des animaux.

Aujourd'hui, du plastique nous en retrouvons tant en haut de l'Everest qu'au plus profond de l'océan. Il est donc temps de changer nos habitudes et d'adopter des comportements responsables envers l'environnement.

Nous comprenons que cela soulève de l'émotion puisque le fait de déposer des fleurs sur la tombe d'un défunt est un geste que le commun des mortels pose depuis le début des temps. C'est pourquoi nous vous proposons d'opter pour des fleurs naturelles coupées, fraîches ou séchées, ou encore de planter des bulbes qui reflouriront année après année.



Chaque petit geste compte. À partir de maintenant, optons pour des fleurs naturelles dans nos cimetières. Nous comptons sur votre collaboration.

Mercredi le 13 mars 2024

Célébrons la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive!



Comité de Promotion

Municipalité de Grand-Métis



Assemblée générale annuelle de votre comité de promotion et de développement de la municipalité de Grand-Métis mardi le
19 mars 2024 à 19h00

Au bureau municipal situé au 70, chemin Kempt, Grand-Métis.
Nous vous attendons en grand nombre!



PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme Rénorégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les défauts majeurs que présente votre résidence.

ADMISSIBILITÉ¹

Rénorégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

¹ Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 150 000 \$.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défectuosité majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de défauts majeurs concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galeries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme Rénorégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la [page Rénorégion](#) sur le site Web de la SHQ.



GRAND-MÉTIS & RIMOUSKI

Génie civil
Terrassement
Transport
Déneigement

Fier bâtisseur
depuis 1975!



Groupe RJ

Résidentiel & commercial
Tonte de pelouse, taille de haie de cèdre
et ménage printanier

418.750.9810
grouperj22@gmail.com

AS DE COEUR

IL S'AGIT D'UN TIRAGE HEBDOMADAIRE AVEC UN GROS LOT CUMULATIF, COORDONNÉ PAR FLO FM 96,5, ET CE, AU PROFIT DE PROJETS D'ORGANISMES OPÉRANT DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE ET DE LA MITIS

Fonctionnement

ACHÈTE TON BILLET POUR LE TIRAGE DE LA SEMAINE

À chaque semaine, le baril de tirage est vidé et contient uniquement les billets achetés durant la période de la semaine du tirage.

TIRAGE EN DIRECT À TOUS LES MERCREDIS À 11H30

La personne détentrice du billet pigé remporte automatiquement 20% des ventes de billets de la semaine.

TROUVE L'AS DE CŒUR

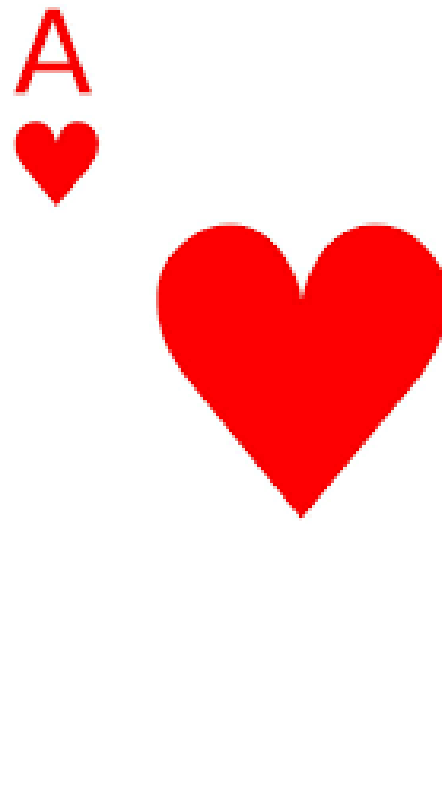
La personne gagnante est invitée à choisir (ou laisser le hasard choisir) une enveloppe. Si l'enveloppe contient l'As de cœur, elle remporte aussi le lot cumulé !
Si l'As de cœur ne s'y trouve pas, la carte pigée est retirée et la semaine suivante le jeu reprend avec une carte en moins.

LE JEU S'ARRÊTE LORSQUE L'AS DE CŒUR EST PIGÉE.

Le jeu a une durée maximale de 52 semaines (représentant les 52 cartes). Plus les semaines avancent, moins il reste de cartes et plus les probabilités de trouver l'As de cœur et de remporter le gros lot cumulé sont grandes pour la personne pigée !

POUR ACHETER VOS BILLETS DANS LA MITIS AU COÛT DE 3\$

- Tabagie Rivard
- Gaz Bar du Pont à Price
- Épicerie St-Laurent à St-Gabriel
- Dépanneur L'essentiel à Sainte-Angèle-de-Mérici
- Station FLO aux Galeries Mont-Joli (En semaine seulement)



Résolution 2024-02-022

VITESSE AUGMENTÉE À 70 KM/HRS SUR LE CHEMIN DE LA POINTE LEGGATT EN PÉRIODE HIVERNALE

ATTENDU QUE la directrice générale de la municipalité de Grand-Métis, madame Cathy Ouellet, a été mandaté par le conseil le 15 janvier dernier pour étudier le dossier afin de valider la nécessité de changer la limite de vitesse sur le chemin de la Pointe Leggatt en hiver et de proposer à une citoyenne de récolter des signatures à cet effet afin que le conseil soit en mesure de prendre une décision;

ATTENDU QU' une invitation à la population a été faite via le journal de la municipalité, plus précisément l'info municipale de février 2024, afin de mentionner son accord ou son désaccord avec le règlement 2019-0221 Art. 3;

ATTENDU QU' une pétition comportant 24 signatures a été déposée à la municipalité le 5 février 2024 réclamant une vitesse de 50 km/h tant en période hivernale qu'en période estivale;

ATTENDU QUE les élus/es de la municipalité de Grand-Métis reconnaissent la légitimité de la pétition;

POUR CES MOTIFS :

Madame Lucienne V. Ouellet donne **AVIS DE MOTION** que sera adopté à la séance du 11 mars 2024 le règlement 2024-0252 modifiant le règlement 2019-0221 à l'article 3 afin que le chemin de la Pointe-Leggatt demeure à 50km/h tant en période hivernale qu'en période estivale.

Il est proposé par madame Lucienne V. Ouellet et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal d'adopter le projet de règlement 2024-0252 modifiant le règlement 2019-0221 à l'article 3 qui se lit comme suit :

ARTICLE 3 – LIMITE DE VITESSE

Il est défendu à toute personne de conduire un véhicule dans les chemins de la municipalité à une vitesse dépassant les limites maximales ci-après décrites :

Chemins ayant une limite de vitesse de cinquante kilomètres (50 km/h) et zones scolaire

Chemin de la POINTE-LEGGATT

Chemins ayant une limite de vitesse de soixante et dix kilomètres à l'heure (70 km/h) :

Route de L'ANSE-DES-MORTS

Chemins ayant une limite de vitesse de quatre-vingt kilomètres (80 km/h)

Rang 2 EST DES ÉCOSSAIS

Rang 2 OUEST

Chemin KEMPT

1-10 MARS

SEMAINE DE RELÂCHE INTERMUNICIPALE

PADOUE | SAINT-OCTAVE | GRAND-MÉTIS



VENDREDI 1ER MARS

**SOIRÉE JEUNESSE
10-15 ANS**

18 h à 21 h
Centre récréatif SOM
Gratuit
Grignotines en vente

DIMANCHE 3 MARS

SORTIE À L'OCÉANIC

Inscription
obligatoire

**DIMANCHE GRATUIT SOIRÉE SPORTIVE PADOOOO! FÊTE LA
JARDINS DE MÉTIS BALLON CHASSEUR**

14e Plaisir d'hiver
des Jardins de Métis Gymnase de Padoue
Gratuit
Ouvert à tous

Ouverture de la
patinoire de SOM
les après-midis
du mardi au
jeudi de la
relâche.
De 13 h à 16 h. En
plus des
vendredis soirs
feu avec
Marylaine.

LUNDI 4 MARS

MERCREDI 6 MARS

SOIRÉE PADOUE

17 h à 20 h:
Bibliothèque
19 h: Soirée cinéma
Gratuit

VENDREDI 8 MARS

SOIRÉE JEUX

19 h à 21 h
Centre Sportif SOM
Gratuit

SAMEDI 9 MARS

**HALLOWEEN À
RELÂCHE**

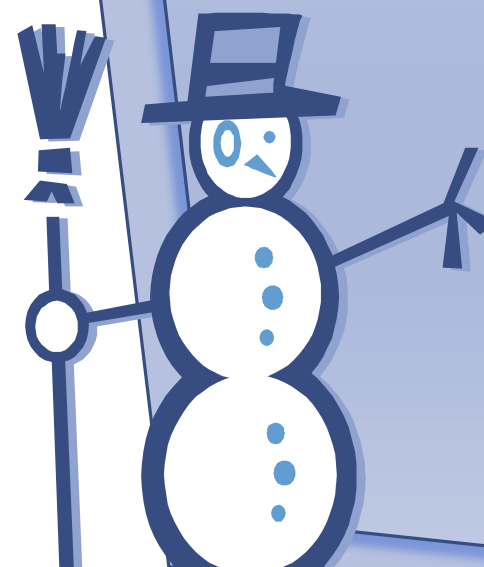
13 h à 16 h
Padoue
Détails à venir

POUR INFORMATION: JOSY-ANNE AU 418 732-6684

Retour sur la randonnée au Sentier Mitiwee

Le 24 février dernier a eu lieu une randonnée au clair de lune dans le Sentier Mitiwee organisée par le Comité de Promotion de Grand-Métis. Cette activité entraine dans la programmation d'activités du Festival Plein air de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent. Cette belle activité de découverte du territoire était aussi offerte en collaboration avec l'agente en attractivité de la MRC de La Mitis, Véronique Olivier.

Ce sont une trentaine de participants qui ont bravé le froid de la pleine lune pour venir parcourir le sentier. Collations, prix de participation et de belles histoires racontées par Maxime Dubé attendaient les participants. Ce fut une très belle activité. Merci aux participants, aux bénévoles ainsi qu'aux organisateurs.



Concours BONHOMME BONHOMME

Sais-tu jouer?

DU 1ER
DECEMBRE
AU 1ER
AVRIL



Les résidents de Grand-Métis, Padoue et Saint-Octave-de-Métis sont invités à participer à un concours de création de bonhomme de neige.

POUR PARTICIPER:

- Confectionne un bonhomme,
- Prends-le en photo;
- Envoie la photo avant le 1er avril sur la page Facebook du Service des loisirs intermunicipal ou par courriel : loisirkempt@gmail.com

Cette activité est organisée par le Comité de Promotion de Grand-Métis

Sortie à l'Océanic



Viens encourager l'Océanic de Rimouski avec la FADOQ !

La FADOQ BSL en collaboration avec le Club FADOQ Les Blés D'Or de la Métis et les loisirs de Padoue, Grand-Métis et St-Octave-de-Métis organise une sortie de groupe pour assister au match de l'Océanic de Rimouski contre Les Cataractes de Shawinigan.

Date et heure : Le dimanche 3 mars 2024 à 15 h (match)

Lieu : Colisée Financière Sun Life de Rimouski
(111, 2e Rue ouest, Rimouski, QC G5L 4X3).

Coûts :

Adulte : 21 \$

Étudiant (avec carte) : 11 \$

Enfant (4-15 ans) : 7 \$

Inscription obligatoire

Places limitées

Date limite : 19 février 2024

Transport disponible, contactez-nous!

Métis et les alentours

Pour inscriptions et transport, contactez Josy-Anne au 418 732-6684

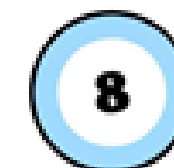
Ailleurs au Bas-St-Laurent

Pour inscriptions et transport, contactez-nous au 418 893-2111



Soirée BINGO

Horaire du mois de mars



Saint-Octave-de-Métis

Jeudis 14 et 28 mars

à 19 h 00

Au Centre Récréatif
134 Chemin Kempt

****CP = Carte pleine****

Bonanza

CP 48 - 275\$
CP 49 - 250\$
CP 50 - 225\$
CP 51 - 200\$
CP 52 - 175\$
CP 53 - 150\$
CP 54 - 125\$

Bleu

Tour du Free = 100\$
Carte pleine = 125\$

Orange

Lettre X = 100\$
Carte pleine = 125\$

Double action

Carte pleine = 150\$

Vous pouvez jouer toute la soirée au coût de 20 \$



Tour spécial

Carte pleine = 200\$

Vert

Signe + = 100\$
Carte pleine = 125\$

Jaune

Lettre T tournant 100\$
Gros lot CP = 500\$

Total: 1750\$

Possibilité 1900\$

L'heure d'ouverture des portes est à 18h

Bonne soirée de Bingo à toutes et à tous!

Licence LIC: 20230634254-01

Merci d'encourager

La Maison Octavie

Résidence de Personnes âgées

Facebook: La Maison Octavie

Information: Lorraine Pelletier

581-246-2426

Pour 18 et + seulement

Soyons fiers !

Ces derniers temps, nous avons vu passer de belles nominations sur les réseaux sociaux. Il était donc important pour nous de souligner ces distinctions dans nos journaux municipaux.

Vous devinez qu'il se peut que nous ne voyions pas tout. Nous vous invitons à communiquer avec nous pour nous partager vos succès ou ceux de votre entourage, demeurant dans l'une de nos municipalités et d'être compréhensifs si nous avons manqué une information vous touchant. Alors voilà une toute première chronique *Soyons fiers!* Tout d'abord avec les lauréats du Gala mobile Desjardins pour la persévérance scolaire 2023-2024 :



Nos nominés de l'école primaire des Cheminots-des-Quatre-Vents : Béatrice Loubier-Rousseau, Aiden Roy, Alex Gendron et Lethycia Bérubé



Du côté de l'école des Cheminots-de-St-Rémi : Tyler Bérubé Lévesque.



Daren Girard, Alexandre Migneault, Florence Migneault et Zoé Couture nous représentent à l'école Metis Beach.



Du côté du Mistral, nous avons trouvé la nomination de Félix Blanchette. Bravo!

Gala de football – Saison 2023

Félicitations à nos citoyens qui ont été nominés lors du Gala de football pour la saison 2023 :



Justin Appleby se retrouve parmi les joueurs les plus améliorés



Émaël Dubé fait partie des meilleurs joueurs académiques



C'est avec fierté que nous retrouvons 3 jeunes hommes de chez nous comme joueurs ayant le meilleur esprit sportif : Émille Pelletier, Samuel Lavoie et Antoine Blanchette.



Bryan Blanchard a reçu la bourse Alex Cromer-Emond.



Une famille de Padoue a reçu un hommage comme parents bénévoles : bravo et merci pour votre implication Hélène et Mathieu!